



ANNEE 2024/2025

EFFORT DE NOUZONVILLE

SECTION petite enfance	TOTAL pour l'année	DON AU CLUB
<p>Baby MAMAN BEBE Enfant toujours accompagné d'un adulte , un samedi sur 2 de 10h30 à 11h30</p> <p>Né en 2021 , 2022 , 2023 si plus de 18 mois</p> <p>Salle omnisports de Tournes</p>	<p>100 €</p>	<p>Le Don aux œuvres Nous proposons aux familles imposables sur le revenu d'effectuer un don au club en ajoutant une certaine somme à l'adhésion; Ce montant est récupérable sous forme de déduction fiscale à hauteur de 66%. <i>Exemple : pour un don de 70 € ajouté à l'adhésion, le reçu fiscal sera de 150€ et vous apportera une déduction de 100€ !</i></p>
<p>BABY et EVEIL GYM Né en 2020 et 2021 sans accompagnement d'un parent. Chaque samedi 10H/11H</p> <p>EVEIL GYMNIQUE Né en 2019 et 2020 Samedi 11H/12H Salle COBO, rue de la grande allée NOUZONVILLE</p>	<p>170 €</p>	<p>A cet effet, nous vous délivrerons un document Cerfa officiel en fin d'année 2024, utilisable lors de votre déclaration d'impôts. Le principe du don est une source de revenus importante pour notre club car il permet d'investir dans une meilleure organisation et un meilleur accueil des sportifs</p>

Règlement :

- VIREMENT BANCAIRE à Effort de Nouzonville, en précisant bien le nom de l'enfant !

Iban : FR76 1027 8088 5400 0304 3784 097 BIC :CMCIFR2A

ou en espèces et en chèques auprès des responsables du club

- Chèques vacances ou coupons sports ANCV acceptés mais voir les modalités particulières avec les responsables du club.